

De l'oral à l'écrit dans les contes de tradition orale : quelques considérations à partir d'un exemple acadien¹

Cristina PETRAȘ²

1. Le conte de tradition orale

Le conte oral constitue un genre à part, hybride, s'apparentant tant à l'oral proprement dit, qu'au récit. Le rapport à l'oral peut être envisagé à plusieurs niveaux : on reconnaît le discours oral dans les interventions des personnages, mais il y a aussi le niveau de la représentation, de la mise en scène par le conteur de son histoire, qui se fait souvent dans un discours dans lequel on reconnaît des éléments propres à une syntaxe de l'oral. Car il n'y a presque jamais – à moins qu'il ne s'agisse de professionnels –, de conteur qui, devant le magnétophone, livre un récit exempt de reformulations, répétitions, dislocations, retours, etc., tous phénomènes propres à l'oral. Plus largement, c'est la nature de la situation de communication – la présence d'un auditeur – qui rend compte de la présence des indices contextuels dont l'interprétation contribue à l'émergence du sens global (Butler, 1992). Ce cas de figure se manifeste notamment lorsqu'il s'agit de séquences narratives insérées dans des interactions, sans être pour autant absent dans les récits produits par un conteur devant le microphone, sans l'intervention de l'enquêteur : dans ce dernier type de situations le conteur ne fait pas que raconter une histoire, mais il est bel et bien partie prenante dans son récit. Quoi qu'on dise, le conteur se

¹ Les recherches ayant conduit à la rédaction de cet article ont été menées dans le cadre du projet « Transcription et édition des récits de la tradition orale sur le terrain acadien », financé par le programme de mobilité pour les chercheurs, UEFISCDI (code projet PN-III-P1-1.1-MC- 2017-2355), qui nous a permis d'entreprendre un stage de recherche dans les Archives d'ethnologie et de folklore du Centre d'Études Acadiennes Anselme-Chiasson, Université de Moncton, en mars 2018. Nous remercions vivement Robert Richard, archiviste en ethnologie acadienne, pour l'accueil chaleureux et pour nous avoir facilité l'accès aux archives.

² Université Alexandru Ioan Cuza Iași, Roumanie.

trouve dans une situation particulière. Car, comme le fait remarquer Labrie (1982 : 24), celui-ci n'est pas un « récitant », mais un « "metteur en mots" d'une aventure mémorisée ». De là, la nature particulière du récit ainsi produit. En comparant le texte de la « littérature orale », dont relève le conte oral, au texte de la « littérature écrite », Labrie (1982 : 30) affirme que « si pour la littérature écrite, le texte contient l'œuvre, avec la littérature orale, il faut avoir à l'esprit que le texte – la narration, la chanson, etc. – ne fait que re-présenter le contenu de l'œuvre ». Et la même auteure de continuer : « Ce message n'est toujours qu'une version d'une essence profondément incorporée dans la mémoire et qui, en elle-même, n'est jamais ni finie, ni définitive puisqu'elle est constamment construite et détruite à travers les occasions, les événements et les personnes, et que ces multiples passages en surface la laissent toujours un peu différente de ce qu'elle était ».

Lorsqu'il est question de contes de tradition orale, on est conduit à envisager les trois supports possibles – enregistrement, transcription, édition. Les folkloristes et les ethnologues ont été vite confrontés aux problèmes que posent la transcription et ensuite l'édition des contes oraux. Comme pour toute transcription de l'oral, il se pose la question des effets de l'incompatibilité entre oral et écrit. L'oral et l'écrit étant deux modes différents de conception du message et d'organisation de l'information, correspondant à deux médiums / canaux différents (Gadet, 2007 ; Blanche-Benveniste, 2000), il est évident que les instruments de l'écrit ne seront que partiellement adaptés à la transposition du discours oral.

La question du public auquel on s'adresse oriente le comment de la transcription (pour un aperçu des différentes orientations théoriques et méthodologiques à cet égard, voir Pichette, 2009/2010a). Les préoccupations des folkloristes sont allées notamment dans le sens de la normalisation de l'orthographe. Ainsi, la transcription rendait compte souvent de la prononciation régionale, tout en s'engageant à maintenir des formes lexicales et grammaticales régionales. Cette manière de se rapporter aux faits de variation peut être analysée dans une perspective identitaire et en vue d'un travail de conservation d'un patrimoine linguistique véhiculé par les contes. Ce qui a été pourtant moins théorisé, c'est la manière dont on transpose à l'écrit les phénomènes de l'oral, dans la transcription et dans la version éditée et publiée.

Notre travail³ se situera justement à ce niveau, se proposant d'analyser les modifications qui apparaissent dans la version éditée (désormais E) par rapport à la transcription (désormais T). Cette dernière constitue déjà elle-même une première représentation par rapport à l'enregistrement. Que devient donc un conte oral édité, par rapport à l'enregistrement ?

Pour répondre à cette question, nous comparerons la transcription du conte « La bête à sept têtes », dans la collection Père Anselme Chiasson, ayant pour conteur Marcellin Haché de Chéticamp, Nouvelle-Ecosse⁴, à la version éditée du conte parue dans *Contes de Chéticamp* (édités par Anselme Chiasson) en 1994. Au moment de l'enregistrement (15 août 1957), le conteur avait 78 ans. Pour ce qui est de la personnalité du conteur du point de vue des aspects qui pourraient intéresser dans l'analyse des mécanismes à l'œuvre dans le discours produit (scolarité, métier, comment a-t-il appris les contes ? où ?), nous retenons dans la présentation qu'en fait l'éditeur/collecteur lui-même (Chiasson, 1994 : 19) que Marcellin Haché avait une scolarité limitée à un enseignement primaire, qu'il avait exercé les métiers de pêcheur, bûcheron, charpentier, qu'il tenait les contes d'autres conteurs, entendus à Chéticamp ou ailleurs, dans les chantiers où l'a conduit son travail.

2. Entre la normalisation de l'orthographe et le maintien de faits régionaux

E se présente dans une orthographe normalisée par rapport à T, cette dernière rendant compte de la prononciation régionale. Pour prendre quelques exemples, aux formes *moâ, toâ, roâ, charcher, queu'* de T correspondent dans E *moi, toi, roi, chercher, quelle*. Il faut traiter à part, à notre avis, des faits grammaticaux. L'éditeur déclare dans l'Introduction (p. 11-17) « rester fidèle » à la langue des conteurs et on retrouve ainsi dans E : l'auxiliaire *avoir* pour *être* (« ils s'avont greyés », « il a parti » ; pourtant « ce gars-icitte est venu » dans E pour « c'te gars-citte a v'nu » dans T), la désinence *-ont* à la troisième

³ Qui s'inscrit dans une démarche plus large consacrée à la question de la transcription et de l'édition des contes oraux.

⁴ Il s'agit de l'enregistrement numéro 260, bobine 12 de la collection du Père Anselme Chiasson, abrité par le Centre d'Études Acadiennes Anselme-Chiasson, Université de Moncton.

personne pluriel de l'indicatif présent (*avont*⁵), la négation sans *ne*, la forme populaire *je vas*, la régularisation du radical *ils allont*, les unités lexicales se gréyer « s'habiller », *icitte* « ici », *quitter* (+infinitif) « laisser », *amarrer* « attacher ». Par ailleurs, il admet quelques normalisations, en vue d'une meilleure compréhension du texte par le « lecteur moderne » : *il* et *ils* pour *i* et *il*, *elle* pour *a'lle*. De même, à la forme populaire *quand que* dans T correspond *quand* dans E. Il se manifeste aussi des régularisations par analogie dans le sens inverse : c'est E qui utilise *aussite*, là où T utilisait *aussi*.

La question de la frontière entre manifestation de faits de prononciation et existence d'unités lexicales est au cœur des décisions à prendre dans le travail de transcription (voir Petraș, 2017a). La comparaison que nous envisageons dans cet article s'avère riche à cet égard. Ainsi, les formes *p'is* et *bi'n*, correspondant dans T aux prononciations [pi] et [bɛ̃], se voient transformées dans E en *puis* et *bien*. Si ces orthographes peuvent être considérées comme allant dans le sens d'un alignement sur le standard, un examen plus attentif montre que les prononciations [pi] et [bɛ̃] s'associent avec des comportements sémantiques et textuels différents de ceux de [puj] *puis* et [bjɛ̃] *bien*, ce qui justifie le traitement de ces unités comme des unités lexicales à part, différentes de *puis* et *bien*, émergeant à partir de celles-ci, mais ayant subi des changements que sous-tend le processus de lexicalisation. C'est la conclusion à laquelle aboutissent les études de Dostie (2004, 2015) et de Petraș (2017a) pour *pis*⁶ et celles de D'Amboise et Léard (1996), de Dostie (2012) et de Petraș (2017b) pour *ben*⁷.

Toujours dans le sens de la standardisation, *rouvrir* et *rentrer* (dans T) deviennent *ouvrir* (avec pourtant la forme régionale de participe passé *ouvri*) et *entrer* dans E. Il ne s'agit pas là de verbes préfixés comportant un sens composé, où *r-/re-/ré-* impliquerait un sens itératif ou de retour en arrière, mais bien de *rouvrir* et *rentrer* comme synonymes des verbes sans préfixe. Le verbe *rentrer* est enregistré comme synonyme du verbe *entrer* dans des états de langue anciens, se maintenant de nos jours en français populaire. Les variétés de français du Canada fournissent justement des illustrations des survivances

⁵ On est là déjà dans une régularisation du radical.

⁶ Tant pour le français québécois (les deux premières), que pour le français acadien (la dernière).

⁷ Les deux premières pour le français québécois, la dernière pour le français acadien.

de ces états anciens de langue (Petraş, 2017c). *Rouvrir* « ouvrir » présente une situation différente de la précédente. Le verbe semble être spécifique au français du Canada, n'étant pas enregistré dans son sens non compositionnel en français de France des époques anciennes.

Pour finir cette section, nous ferons quelques remarques concernant le traitement des mots anglais. Le conteur en fait un usage très limité. On notera ainsi un *good bye* (« il a souhaité "good bye" »), repris dans E en italiques. Un *anyway* disparaît dans E avec la partie de texte qui l'englobe. Par ailleurs, *anyway* est utilisé assez fréquemment dans d'autres contes pour introduire un élément nouveau dans le développement narratif, contribuant ainsi à l'organisation textuelle du conte. Un autre cas de figure se manifeste avec la transposition/traduction dans E de mots d'origine anglaise. Ainsi, « i' m'avont landée » de T devient « qui m'avont emprisonnée » dans E. Il s'agit plutôt là d'une reconstitution de la signification en français, là où le mot anglais n'était pas ressenti comme tout à fait adéquat. Pour analyser l'autre cas de transposition/traduction (« alle a "chasé" pour la fille » devient « elle a fait pour la fille ») nous reprenons dans ce qui suit les contextes plus larges tirés de T et de E (voir (1) (a) et (b) ci-dessous :

(1) (a) « Tout d'un coup, i' l'a vue v'nir. Alle a pas fait pour la fille, alle a fait pour lui. Au premier coup d'flèche qu'i' i' a douné, i' i' a coupé six têtes. l' en restait rien qu'une. Alle a r'culé. Alle a 'té un boute, mais tout d'un coup, alle a r'venu, p'is alle a "chasé" pour la fille, mais lui, i' s'a mis droite devant la fille » (T)

(b) « Tout à coup, il l'a vue. Elle s'en venait sur lui. Au premier coup de flèche qu'il a tiré, il lui a emporté six têtes. Il lui en restait une. Là, elle a reculé. Elle a été un bout, puis elle a revenu. Là, elle a fait pour la fille. Mais, lui s'est placé juste devant la fille » (E, p. 125)

Il s'agit du moment où la bête arrive. Dans un premier temps elle ne se dirige pas vers la fille, mais vers le gars, pour ensuite essayer d'attraper la fille. Les problèmes que posent la désignation et le système anaphorique fera l'objet de la troisième section. Pour ce qui est du verbe d'origine anglaise (*to chase*) utilisé dans T, on remarquera déjà son adaptation morphologique (participe passé sur le modèle des verbes français du premier groupe) et syntaxique (construction avec la préposition *pour*). La dernière aurait pu être influencée par un rapprochement avec le verbe *faire pour* (= atteindre, aborder (une terre), v. Brasseur, 2001 : 194b), qui est d'ailleurs utilisé dans T en

alternance avec *to chase* et qui sera utilisé dans E pour transposer le verbe anglais.

3. Organisation textuelle

Dans cette approche qui vise à comparer T (qui donne une image assez fidèle du discours oral) à E, destinée à être lue, la question de la construction / l'organisation du discours est des plus pertinentes. Car le discours ne répondra pas aux mêmes conditions d'émergence selon qu'on est à l'oral ou à l'écrit.

Malgré la fidélité à la langue du conteur annoncée par l'éditeur dans l'introduction (qui se manifeste, par exemple, par le maintien du passé composé comme temps du récit), des adaptations sont nécessaires dans le passage de T à E. Nous nous intéresserons ici notamment au traitement de la représentation du discours autre, à la désignation et aux phénomènes anaphoriques, à différents faits de syntaxe.

Pour ce qui est du premier axe d'analyse annoncé, le discours direct reste dans E, comme dans T, la principale forme de reprise des paroles des personnages mis en scène. Dans T le discours direct est rythmé par l'insertion de la séquence *il (a) dit / elle (a) dit*. Sa fréquence très importante en fait, selon La Follette (1969 : 77), « une espèce de morphème vide, une forme dont le contenu sémantique est à peu près nul ». Pourtant, dans le contexte du discours oral, le rôle de cette séquence se précise et, selon le même auteur, ses insertions répétées constituent autant de « points de repère dans son [du conteur] débit, afin de se donner plus de temps pour penser ses phrases ». On peut aussi avancer l'hypothèse que dans le flux du discours oral le narrateur ressent le besoin de faire savoir, même si cela est déjà anticipé par le même verbe de *dire*, qu'il attribue le discours à un autre énonciateur. Comme cela peut paraître normal, il y aura des changements à cet égard dans E. Dans un premier temps, on remarquera une réduction du nombre d'insertions de ce type, surtout lorsqu'il existe déjà une formule introductrice du même type, qui à l'oral n'est pas forcément séparée par une pause du discours cité (voir (2) (a) et (b) ci-dessous). Cette option correspond au protocole de Pichette (2009/2010b), qui préconise une diminution dans la transcription d'une série de « chevilles », de « tics verbaux » et de l'incise « il dit / elle dit ». Mais, dans l'échange, pour bien marquer l'appartenance de chaque discours, la structure *il dit / elle dit* est récupérée sous la forme *qu'il dit / qu'elle dit*.

(2) (a) « A' était amarrée à un ârb'e dans la forêt. Il a 'té là, alle a dit :
- Missérab'e, r'tire-toâ d'icitte, a' dit, la bête à sept têtes va arriver dans cinq minutes, p'is à lieur d'en manger un, i' va en manger deux.
- Il a dit, quitte-la v'nir » (T)

(b) « Elle était amarrée à un arbre dans la forêt. Quand la fille du roi l'a vu, elle a dit :
- Misérable ! retire-toi d'icitte. La bête à sept têtes va arriver dans cinq minutes puis si tu restes icitte, au lieu d'en manger un, elle va en manger deux.
- Quitte-la venir, qu'il a dit. » (E, p. 125)

L'incise en *que* est une tournure populaire permettant d'éviter l'inversion (Bastide, 1994 ; Grevisse, 1993 : 573-574). Bastide (1994) note en plus qu'il s'agit d' « un procédé relativement récent », étant enregistré par Robert à partir d'un exemple de Balzac datant de 1844. Selon le même Grevisse (1993 : 574), l'incise sans inversion et sans *que* se retrouve en France, notamment en français populaire du Midi. Pour situer historiquement la discussion sur l'incise, il faut dire que l'inversion dans l'incise provient de l'ancien français, associée ou non à la présence d'un pronom *ce* anaphorique, qui se maintient jusqu'au XVII^e siècle (Grevisse, 1993 : 573 ; Salvan, 2005). Pour ce qui est des hypothèses sur l'émergence de l'inversion, Rosier (1999) et Salvan (2005) soutiennent que plus que la rhématisation du sujet, il s'agirait de ne pas mettre avant le verbe deux éléments.

Par ailleurs, le verbe introducteur très peu spécifiant *dire* de T est remplacé dans certaines séquences par des verbes qui spécifient le type d'acte de langage (*demander, répondre*) (voir (3) (a) et (b) ci-dessous) :

(3) (a) Il s'a approché à ras un gars qu'i' y avait su' la rue :
- l' dit, comment ça s' fait que la ville est si en deuil que ça ?
- Bi'n il a dit, tu sauras que le roâ avait trois filles. [...] (T)
(b) Il s'a approché au ras un gars sur la rue, et lui a demandé :
- Comment ça se fait que la ville est si en deuil que ça ?
- Bien, a répondu l'autre, tu sauras que le roi avait trois filles. [...] (E, p. 124)

La comparaison de T et E dans l'exemple (4) (a) et (b) suivant apporte un élément nouveau à l'examen du traitement qui est fait de la représentation du discours autre :

(4) (a) Mais b'e'tôt, il a trouvé une cabane de bois, de branches. l' s' a fourré là-dedans : une fille toute maiye (maigre), presque pas d' butin su' l' corps. Mais il a dit à la fille [...] (T)

(b) Bientôt, il a trouvé une cabane en bois. Entre dans la cabane. Qu'est-ce qu'il aperçoit ? Une fille, toute maigre et presque pas de butin sur le corps ! Il lui a dit [...] (E, p. 123)

Ce qui pourrait être considéré comme du discours indirect libre (« une fille...»), délimité et reconnaissable à l'oral grâce aux éléments prosodiques et dans T par les deux points, fait dans E l'objet d'une tentative de désambiguïsation pour ce qui est de l'attribution à un énonciateur (personnage / narrateur) par l'introduction de l'interrogation « Qu'est-ce qu'il aperçoit ? » qui vient dramatiser la séquence : le dialogue qui se crée (interrogation-réponse) traduit à la troisième personne le discours intérieur du personnage. Dans la réponse il faut noter aussi un choix différent d'organisation de l'information par rapport à T : l'épithète qui devient détachée (« toute maigre et presque pas de butin sur le corps »), est rhématique, comme l'est le syntagme nominal auquel elle se rapporte (« une fille »).

Ce dernier exemple nous permet d'aborder la question de la désignation des personnages et des phénomènes anaphoriques. Principe de cohésion textuelle, l'anaphore ne revêt pas les mêmes formes selon qu'on est à l'oral ou à l'écrit. L'éditeur semble avoir clairement opté pour un traitement propre au texte écrit. On remarquera dans l'exemple (4) (a) et (b) déjà cité des procédés anaphoriques différents dans T et E. Pour ce qui est de la désignation du personnage qui entre en scène (la fille), dans T, la reprise se fait par une anaphore fidèle, avec comme seul changement celui de déterminant (article indéfini *une fille* lors de l'introduction du personnage dans l'univers de discours, article défini *la fille*, pour désigner le personnage déjà introduit dans l'univers de discours). Dans E la reprise sera pronominale (« il lui a dit »). Dans le même exemple on trouve aussi le cas de figure inverse, dans E on utilise pour des raisons stylistiques l'anaphore nominale (*une cabane-la cabane*), là où dans T on retrouve une reprise adverbiale (« une cabane de bois, de branches »-« là-dedans »).

Si au début de l'histoire, après l'introduction du personnage dans l'univers de discours par la désignation nominale, *le troisième garçon / le plus jeune*, seule la reprise pronominale *il* est présente, l'introduction d'un autre personnage, *un gars*, rend nécessaire l'introduction d'autres types de reprises pronominales à part *il*, dont l'utilisation indifférenciée pour renvoyer dans un

même contexte à deux personnages différents crée un problème d'interprétation. À l'oral cette ambiguïté peut être levée par le jeu des éléments prosodiques. Dans E, la reprise pronominale se réalise par *l'autre* (voir (3) (b)).

Dans la représentation orale donnée par le conteur, il peut arriver que celui-ci oublie que tel ou tel personnage a déjà été introduit dans le discours et qu'il fasse comme s'il s'agissait d'une première occurrence. C'est le cas de l'exemple (5) (a), dans lequel le syntagme nominal indéfini est introduit par *il y a...qui*, un « dispositif auxiliaire de la détermination nominale », dans les termes de Blanche-Benveniste (2000 : 93), propre à l'oral. Au contraire, l'éditeur utilisera comme désignation le syntagme nominal défini, pour renvoyer au déjà connu.

(5) (a) Il avait sa flèche, lui là. l' y a un gars qu' a 'té i montrer où c' qu'était la fille du roi (T)

(b) Il avait sa flèche, lui. Le gars a été lui montrer où c'est qu'était la fille du roi (E, p. 125).

Pour ce qui est de la syntaxe plus largement, on peut dire que dans E on s'en tient à une syntaxe très proche de celle de T. La syntaxe de la phrase comporte des phénomènes propres à l'oral. Comme exceptions on peut citer l'élimination de la structure de décumul du pronom relatif *qu'i' y avait* dans (3) (b) par rapport à (3) (a), celle de la dislocation et de l'élimination du pronom relatif *qui* dans (6) (b) par rapport à (6) (a) ci-dessous :

(6) (a) ça c'était une veuve qu'avait trois garçons (T)

(b) C'était une veuve qui avait trois garçons (E, p. 123)

La dislocation n'est pas pour autant absente dans E, comme en témoignent les exemples (3) et (5) déjà cités ou l'exemple (7) (b), dans lequel ce phénomène contribue à la réécriture qui est proposée de T (voir (7) (a)).

(7) (a) L' plus jeune, ça. Mais i' l'a pas écoutée (T)

(b) Mais lui, il l'a pas écoutée.

La forme atone du pronom est même réintroduite dans E, là où la forme tonique est employée toute seule dans T (8) :

(8) (a) Lui, a fourré sa main dans sa poche [...] (T)

(b) Lui, il a fourré sa main dans sa poche [...] (E, p. 127)

Nous ferons aussi quelques considérations sur la particule *là*. Dans l'exemple (5) (a) elle accompagne le pronom tonique, disparaissant dans E. Son rôle de renforcement peut être invoqué ici (voir Arrighi, 2002 ; Vincent, 1993). En revenant à l'exemple (1), on observera une situation différente, la particule *là* étant insérée dans E, sans être présente dans T. Il s'agit ici de la valeur de découpage de la particule, ce qui justifie son classement parmi les ponctuants selon Vincent (1993). Dans la situation analysée elle est introduite par l'éditeur pour découper différents moments dans la séquence en question (l'arrivée de la bête et l'attaque) et en rajouter du coup à la tension du moment.

Un autre élément de grand intérêt pour l'analyse de l'organisation textuelle est représenté par l'entrecroisement et les points de jointure entre le développement narratif proprement dit et les commentaires, les digressions, les ajouts. Dans le récit oral ces derniers viennent se glisser dans le premier au moment même où la mémoire les fait revivre. À l'écrit on pourra s'y prendre différemment. Il en est ainsi de l'exemple (9) ci-dessus qui prolonge les phrases citées dans (7) :

(9) (a) L' plus jeune, ça. Mais i' l'a pas écoutée. l' a quitté parti' sa mère et ses deux frères. Quand qu'il' ont 'té un bon boute... Il avait appris à tirer d' la flèche. l' y avait rien sans qu'i put tuer avec sa flèche. Il a parti avec sa flèche, p'is il a pris l' chemin qu'il' avoient pris [...] (T)

(b) Mais lui, il l'a pas écoutée.

Il avait appris à tirer de la flèche et il était maître tireur. Il pouvait tuer n'importe quoi avec sa flèche. Il a laissé partir sa mère et ses deux frères, puis il a pris par derrière avec sa flèche, mais loin derrière pour pas être vu par eux (E, p. 123)

Dans E, on fournit ces éléments qui permettent de comprendre la décision du cadet d'aller chasser (« il avait appris à tirer de la flèche ») avant de continuer le récit.

Conclusion

S'inscrivant dans une démarche plus large consacrée à la question de la transcription et de l'édition des contes oraux, cet article propose une comparaison entre la transcription d'un conte oral acadien et sa version éditée. Si l'éditeur ne s'éloigne pas trop de la langue du conteur (voir, par exemple, le maintien d'une série de régionalismes), tout en optant pour la standardisation

de l'orthographe, des faits intéressants se manifestent pour ce qui est du traitement des phénomènes relevant de l'organisation textuelle, comme la représentation du discours autre, l'anaphore, la syntaxe de l'oral. Dans le passage de l'oral à l'écrit, des changements se produiront, puisque les faits mentionnés prennent des formes différentes en fonction du type de discours (oral, écrit). Plus généralement, ce genre d'étude contribue à l'analyse du conte oral comme genre à part, mais aussi à la compréhension des mécanismes discursifs mis en œuvre à l'oral.

Bibliographie

- Arrighi, Laurence, « L'usage de la particule *là* dans le discours en français acadien », *Études canadiennes*, 53, 2002, p. 17-31.
- Bastide, Mario (1994), « Notes sur les incises en discours rapporté direct dans Céline », *L'Information Grammaticale*, 60, p. 26-29.
- Blanche-Benveniste, *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys, 2000.
- Brasseur, Patrice, *Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 2001.
- Butler, Gary R., "Indexicality, Authority, and Communication in Traditional Narrative Discourse", *The Journal of American Folklore*, 105/415, 1992, p. 34-56.
- D'Amboise, Louise, Léard, Jean-Marcel, « Bien et ben en français québécois : un mot polysémique ou deux mots distincts ? », dans Khadiyatoulah Fall, Jean-Marcel Léard, Paul Siblot (éd.), *Polysémie et construction du sens*, Praxiling, Université Paul-Valéry, Montpellier III, 1996, p. 151-170.
- Dostie, Gaétane, « Considération sur la forme et le sens. Pis en français québécois. Une simple variante de puis ? Un simple remplaçant de et ? », *French Language Studies*, 14, 2004, p. 113-128.
- Dostie, Gaétane, « Ben en tant que collocatif discursif », *Travaux de linguistique*, 65/2, 2012, p. 105-122.
- Dostie, Gaétane, « Réflexions sur la (quasi-) synonymie et la variation diaphasique. L'exemple de *et/pis* en français québécois familier », dans Gaétane Dostie et Pascale Hadermann (éd.), *La dia-variation en français actuel. Étude sur corpus, approches croisées et ouvrages de référence*, Peter Lang, Berne, 2015, p. 147-177.

- Gadet, Françoise, *La variation sociale en français* (nouvelle édition revue et augmentée), Paris, Ophrys, 2007.
- Grevisse, Maurice, *Le Bon usage. Grammaire française*, refondue par André Goosse, treizième édition revue, Paris, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1993.
- Labrie, Vivian, *Précis de transcription de documents d'archives orales*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982.
- La Follette, James, *Étude linguistique de quatre contes folkloriques du Canada français. Morphologie et syntaxe*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1969.
- Petraş, 2017a = Petraş, Cristina, « Rendre compte de la différence dans la transcription des corpus oraux : variation phonétique, formes dialectales/archaïques/populaires et lexicalisation », *Le français à l'université*, 22/3, 2017, consultable sur <http://www.bulletin.auf.org/index.php?id=2517>.
- Petraş, 2017b = Petraş, Cristina, « Bien [bjɛ̃], ben [bɛ̃], ben [bɔn] en français acadien : enjeux de la transcription d'un corpus oral », dans Felicia Dumas (textes réunis par), *Francophonie et curiosité(s)* (Actes du colloque international Journées de la francophonie, XXI édition, Iași, 25-26 mars 2016), Iași, Junimea, 2017, p. 325-339.
- Petraş, 2017c = Petraş, Cristina (2017c), « Archaïsme, lexicalisation et variation sur le terrain acadien : autour des verbes en re-/ré-/r- et associés », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 41-42, p. 59-78
- Pichette, 2009/2010a = Pichette, Jean-Pierre, « De l'oral à l'écrit », *Port Acadie* (Éditer des contes de tradition orale : pour qui ? comment ?), 16-17, 2009/2010 p. 147-224.
- Pichette, 2009/2010b = Pichette, Jean-Pierre (2009/2010b), « Protocole pour la transcription des documents de source orale en vue de l'édition », *Port Acadie* (Éditer des contes de tradition orale : pour qui ? comment ?), 16-17, 2009/2010, p. 225-257.
- Rosier, Laurence, *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Paris/Bruxelles, Duculot, 1999.
- Salvan, Geneviève, « L'incise de discours rapporté dans le roman français du XVII^e au XX^e siècle : contraintes syntaxiques et vocation textuelle », dans Anna Jaubert, *Cohésion et cohérence. Etudes de linguistique textuelle*, Lyon, ENS Editions [en ligne <https://books.openedition.org/enseditions/144#text>, consulté le 15 février 2019].
- Vincent, Diane, *Les ponctuels de la langue et autres mots du discours*, Québec, Nuit Blanche Editeur, 1993.

Corpus

« La bête à sept têtes », dans Contes de Chéticamp (édités par Anselme Chiasson), 1994, Moncton, Les Éditions d'Acadie, pp. 122-127

« La bête à sept têtes », transcription, bobine 12, enregistrement numéro 260, collection Père Anselme Chiasson, Centre d'Études Acadiennes Anselme-Chiasson (Archives d'ethnologie et de folklore), Université de Moncton.